Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro ASSP, veuillez visiter :
bacproassp.fr/annales-sujets-et-corriges

Accompagnement, soins et services à la personne

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-ASSP-E2** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la situation et du cadre d'intervention (3 questions) **Page 3**

2. Conception de l'action et calculs de dimensionnement (3 questions) **Page 5**

3. Préparation, conduite et évaluation de l'atelier (3 questions) **Page 7**

4. Prévention, sécurité et ajustements (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproassp.fr/assets/annales/bac-pro-assp/Service à l'usager/2026/Bac Pro ASSP - Service à l'usager - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

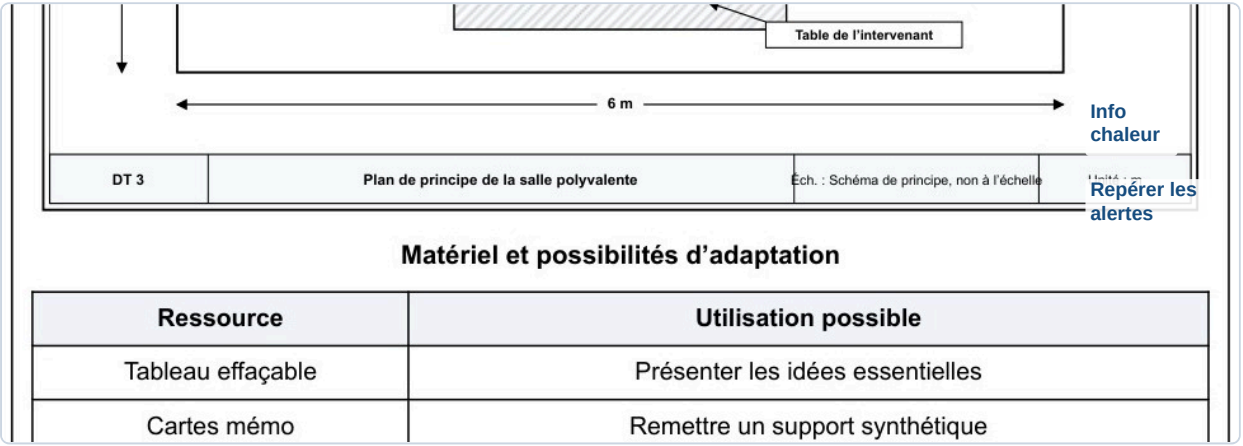
1. Analyse de la situation et du cadre d’intervention

À la résidence autonomie Les Tilleuls, une enquête anonyme a recueilli les réponses de 30 résidents : 18 souhaitent des informations sur les fortes chaleurs et 12 ne repèrent pas toujours les signes d’alerte. Il faut analyser les besoins, calculer une proportion et définir des précautions respectueuses des personnes et de la confidentialité.

Question 1.1. Relevez deux besoins d’éducation à la santé auxquels l’action doit répondre et justifiez chaque besoin par une donnée du dossier.

Deux besoins sont établis par l’enquête anonyme. Il faut informer sur les risques liés aux fortes chaleurs, car 18 des 30 répondants demandent ces informations. Il faut aussi aider à reconnaître les signes d’alerte : 12 répondants sur 30 déclarent ne pas toujours les repérer. L’action collective transmet des informations compréhensibles à partir des supports validés par la résidence, sans se substituer au suivi des professionnels de santé.

Besoins à reporter dans le DR 1



Matériel et possibilités d’adaptation

Ressource	Utilisation possible
Tableau effaçable	Présenter les idées essentielles
Cartes mémo	Remettre un support synthétique

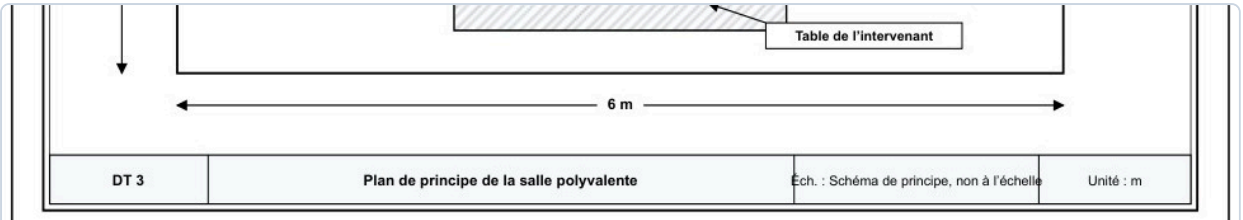
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Informer sur les fortes chaleurs : 18 répondants sur 30. Apprendre à repérer les signes d’alerte : 12 répondants sur 30.

Question 1.2. Calculez la proportion des répondants qui déclarent ne pas toujours repérer les signes d’alerte. Présentez le calcul et exprimez le résultat en pourcentage, arrondi à l’unité.

La proportion recherchée est le nombre de répondants concernés divisé par le nombre total de répondants, puis multiplié par 100 : $12 \div 30 \times 100 = 40$. L’arrondi à l’unité reste 40 %. Ce résultat concerne uniquement les 30 personnes ayant répondu à l’enquête, et non l’ensemble des 48 résidents accueillis.

Proportion à reporter dans le DR 1



Matériel et possibilités d'adaptation 40 %

Ressource	Utilisation possible
Tableau effaçable	Présenter les idées essentielles
Cartes mémo	Remettre un support synthétique

✓ RÉPONSE À RETENIR

40 % des répondants ne repèrent pas toujours les signes d'alerte.

Question 1.3. Indiquez trois précautions à prendre pour respecter les personnes et préserver la confidentialité lors de cette action. Pour chaque précaution, précisez brièvement son intérêt.

Pour respecter les résidents et préserver la confidentialité :

- Rappeler que chacun est libre de participer, de poser une question ou de ne pas répondre : le choix de la personne est respecté.
- Ne pas solliciter de récit personnel ni évoquer une situation nominative devant le groupe : les informations privées ne sont pas exposées.
- Transmettre toute demande sensible au professionnel référent selon l'organisation de la résidence : la personne bénéficie d'un relais adapté, hors du groupe.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Respecter le libre choix, éviter les échanges personnels nominatifs devant le groupe et transmettre les demandes sensibles au professionnel référent.

2. Conception de l’action et calculs de dimensionnement

L’action de prévention des risques liés aux fortes chaleurs s’adresse aux 48 résidents, par ateliers de 12 personnes au maximum. Les données sur les cartes mémo, l’impression, les pochettes et le budget servent à définir des objectifs et à calculer les moyens nécessaires.

Question 2.1. Formulez un objectif général et deux objectifs opérationnels observables pour l’action. Les objectifs opérationnels doivent pouvoir être évalués à la fin de l’atelier.

Objectif général : sensibiliser les résidents à la prévention des risques liés aux fortes chaleurs, grâce à une information compréhensible et adaptée.

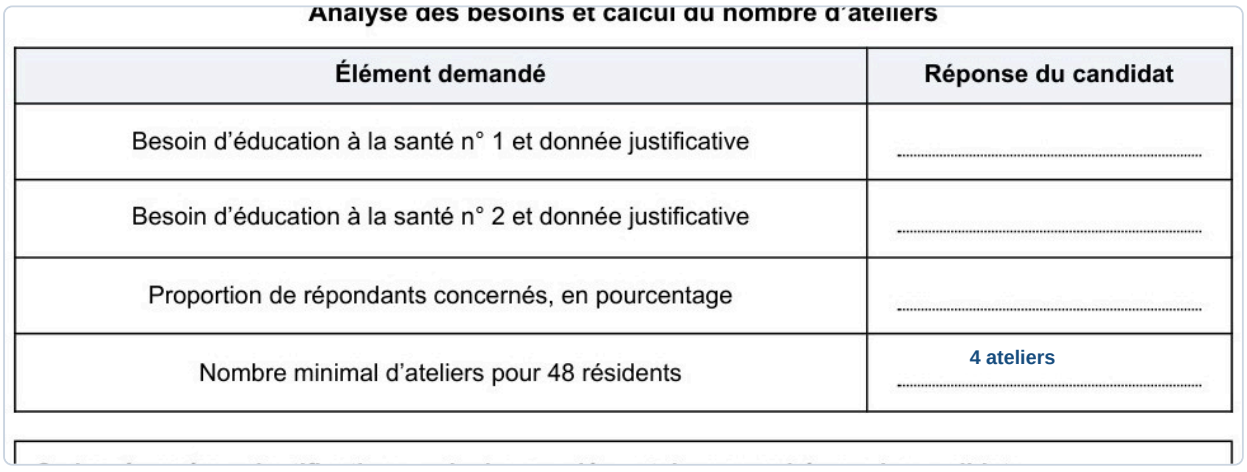
Objectifs opérationnels : à la fin de l’atelier, les participants volontaires identifient au moins deux signes d’alerte présentés dans les supports validés, puis citent deux mesures de prévention abordées. L’intervenant vérifie ces acquis lors de la synthèse finale, sans obliger quiconque à répondre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sensibiliser aux risques des fortes chaleurs ; faire identifier deux signes d’alerte et citer deux mesures de prévention en fin d’atelier.

Question 2.2. Calculez le nombre minimal d’ateliers nécessaires pour proposer l’action aux 48 résidents, en respectant la capacité maximale indiquée. Détaillez le calcul.

Le dossier fixe l’effectif total à 48 résidents et la capacité maximale à 12 résidents par atelier. On applique la relation indiquée dans le DT 2 : nombre d’ateliers = effectif total ÷ capacité maximale, puis arrondi à l’entier supérieur si nécessaire. Ici, le quotient est exactement entier : les ateliers peuvent donc accueillir les 48 résidents sans dépasser la capacité prévue.

DR 1 complété, question 2.2



Analyse des besoins et calcul du nombre d’ateliers

Élément demandé	Réponse du candidat
Besoin d’éducation à la santé n° 1 et donnée justificative	
Besoin d’éducation à la santé n° 2 et donnée justificative	
Proportion de répondants concernés, en pourcentage	
Nombre minimal d’ateliers pour 48 résidents	4 ateliers

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 4 ateliers au minimum pour accueillir les 48 résidents.

Question 2.3. Calculez le nombre de cartes nécessaires pour équiper les 48 résidents, le nombre entier de feuilles à imprimer et le coût total des feuilles et des pochettes correspondant au nombre d'ateliers calculé à la question 2.2. Concluez sur le respect du budget maximal.

Élément	Calcul	Résultat
Cartes	48 × 3	144 cartes
Feuilles	144 ÷ 8	18 feuilles
Coût des feuilles	18 × 0,12 €	2,16 €
Coût des pochettes	4 × 0,35 €	1,40 €
Coût total	2,16 € + 1,40 €	3,56 €

Il faut prévoir 144 cartes pour les 48 résidents, soit 18 feuilles au rythme de 8 cartes par feuille. Les quatre ateliers nécessitent quatre pochettes. Le coût des impressions et des pochettes s'élève à 3,56 €, donc reste inférieur au budget maximal de 10,00 € : le budget est respecté.

DR 2 complété, question 2.3

Préparation des supports et indicateurs d'évaluation

Élément à déterminer	Calcul ou méthode	Résultat ou indicateur
Nombre de cartes pour 48 résidents		144 cartes
Nombre de feuilles d'impression		18 feuilles
Coût des feuilles		2,16 €
Coût des pochettes pour les ateliers		1,40 €
Coût total et comparaison au budget maximal		3,56 € : budget OK
Indicateur de participation, méthode et moment du recueil		
Indicateur d'acquisition, méthode et moment du recueil		

✓ RÉPONSE À RETENIR

144 cartes, 18 feuilles ; coût total : 3,56 €. Budget maximal de 10,00 € respecté.

3. Préparation, conduite et évaluation de l’atelier

L’atelier dure au maximum 45 minutes et se déroule dans la salle polyvalente, dont le plan indique les assises, la table de l’intervenant et les circulations à maintenir dégagées. Les ressources disponibles permettent de construire un déroulement participatif, de choisir des supports adaptés et de prévoir l’évaluation des acquis.

Question 3.1. Proposez un déroulement chronologique de l’atelier de 45 minutes en trois à cinq étapes. Pour chaque étape, indiquez sa durée et l’activité proposée aux résidents.

Déroulement proposé, conforme aux étapes indicatives du DT 3 :

1. **5 min :** accueillir le groupe et présenter l’objectif.
2. **5 min :** recueillir les représentations, sans demander de récit personnel.
3. **12 min :** apporter des informations à partir des supports validés par la résidence.
4. **15 min :** proposer un classement d’images et échanger sur les réponses.
5. **8 min :** résumer les idées essentielles, vérifier les acquis et remettre les cartes mémo.

Les durées totalisent 45 minutes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 5 étapes : accueil 5 min, représentations 5 min, informations 12 min, activité 15 min, synthèse et acquis 8 min. Total : 45 min.

Question 3.2. Choisissez deux moyens ou supports adaptés au public et aux objectifs. Justifiez chacun de vos choix en vous appuyant sur les données des documents techniques.

Cartes mémo : elles offrent un support synthétique que les résidents peuvent conserver. Le DT 3 indique qu’elles sont disponibles et destinées à être remises aux participants. Un texte à gros caractères peut en faciliter la lecture.

Classement d’images avec des feutres : cette activité rend les résidents acteurs et permet d’échanger sur les informations concernant les fortes chaleurs. Le DT 3 précise que les feutres sont disponibles pour réaliser une activité de classement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choisir les cartes mémo comme support à conserver et le classement d’images avec des feutres comme activité participative.

Question 3.3. Proposez deux indicateurs permettant d’évaluer l’action : un indicateur de participation et un indicateur d’acquisition. Pour chacun, précisez la méthode de recueil et le moment du recueil.

Participation : compter les résidents qui prennent part à l’activité de classement. L’intervenant effectue ce relevé pendant l’activité, sans obliger chacun à répondre.

Acquisition : demander aux résidents d'identifier ou de classer correctement les signes d'alerte présentés dans les supports validés. Recueillir les réponses à l'oral ou par le classement d'images, à la fin de l'atelier. Ces deux indicateurs portent sur des éléments observables et respectent le choix de participation de chacun.

Indicateurs à reporter dans le DR 2

Préparation des supports et indicateurs d'évaluation

Élément à déterminer	Calcul ou méthode	Résultat ou indicateur
Nombre de cartes pour 48 résidents		
Nombre de feuilles d'impression		
Coût des feuilles		
Coût des pochettes pour les ateliers		
Coût total et comparaison au budget maximal		
Indicateur de participation, méthode et moment du recueil	Comptage en activité	Nombre actifs
Indicateur d'acquisition, méthode et moment du recueil	Question orale / tri	Réponses justes

✓ RÉPONSE À RETENIR

Participation : compter les résidents actifs pendant l'activité. Acquisition : relever les réponses ou classements corrects à la fin de l'atelier.

4. Prévention, sécurité et ajustements

La préparation doit tenir compte des aides à la marche, des cheminements de la salle, de la chaleur possible l'après-midi et du libre choix des résidents de participer ou de répondre. Toute demande personnelle nécessitant une réponse individuelle doit être traitée selon l'organisation professionnelle de la résidence.

Question 4.1. Relevez un risque lié à l'aménagement de la salle et proposez une mesure de prévention adaptée.

Le risque principal est une chute si une aide à la marche ou une chaise encombre un accès ou un cheminement. Avant l'arrivée du groupe, installer les chaises de façon à maintenir les circulations dégagées et prévoir un emplacement pour les aides à la marche, sans gêner les déplacements. Vérifier les accès et les passages avant d'accueillir les résidents.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Risque de chute lié à un passage encombré. Prévention : dégager et vérifier les accès, les cheminements et l'emplacement des aides à la marche.

Question 4.2. Proposez une mesure d'organisation permettant de limiter l'inconfort lié à la chaleur pendant l'atelier, sans formuler de conseil médical individualisé.

Pour limiter l'inconfort lié à la chaleur, l'équipe peut :

- demander un créneau le matin, la salle pouvant être plus chaude l'après-midi ;
- aérer avant l'arrivée des résidents, si les conditions le permettent ;
- veiller au confort des participants pendant l'atelier.

Ces choix organisent l'accueil collectif sans donner de conseil médical individualisé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Organiser l'atelier le matin si possible, aérer la salle avant l'accueil et veiller au confort du groupe.

Question 4.3. Un résident exprime une difficulté personnelle nécessitant une réponse individuelle. Indiquez la conduite professionnelle à adopter après l'atelier.

1. Après l'atelier, écouter le résident dans un échange individuel, à l'écart du groupe, avec une attitude respectueuse et sans jugement.
2. Ne pas exposer sa situation nominativement devant les autres résidents et ne pas poser de diagnostic.
3. Transmettre sa demande au professionnel référent selon l'organisation de la résidence, afin qu'elle soit prise en charge par la personne compétente.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Écouter le résident à l’écart, préserver la confidentialité et transmettre sa demande au professionnel référent selon l’organisation de la résidence.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 du baccalauréat professionnel ASSP, session 2026, porte le code 26-BCP-ASSP-E2, dure 4 heures et a un coefficient de 4. À la résidence autonomie Les Tilleuls, il faut concevoir une action d'éducation à la santé sur les risques liés aux fortes chaleurs. L'épreuve évalue l'analyse des besoins, la conception, le dimensionnement, l'animation, l'évaluation et la prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour calculer une proportion en pourcentage, diviser l'effectif concerné par le total des répondants et multiplier par 100.
- Le nombre minimal d'ateliers est l'effectif total divisé par la capacité maximale, arrondi à l'entier supérieur.
- Le nombre de feuilles correspond au nombre de cartes nécessaires divisé par le nombre de cartes par feuille, arrondi à l'entier supérieur.
- Un objectif opérationnel décrit un résultat observable et doit pouvoir être évalué à la fin de l'atelier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez chaque besoin d'éducation à la santé par une donnée précise de l'enquête.
- Présentez les calculs avec leurs unités et arrondissez au supérieur pour les ateliers et les feuilles.
- Vérifiez que les étapes proposées totalisent au plus 45 minutes et s'appuient sur les ressources disponibles.
- Gardez les accès et cheminements libres, respectez le choix des résidents et orientez les demandes individuelles vers le professionnel référent.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion de répondants concernés ?

Divisez le nombre de répondants concernés par le nombre total de répondants, puis multipliez le résultat par 100. Arrondissez à l'unité comme demandé et indiquez clairement les effectifs utilisés dans le calcul.

Q : Quand faut-il arrondir le nombre de feuilles ou d'ateliers ?

Arrondissez à l'entier supérieur le nombre d'ateliers pour respecter la capacité maximale. Faites de même pour les feuilles : toute feuille commencée est facturée et les impressions doivent couvrir le nombre total de cartes requis.

Q : Comment organiser son temps pour traiter les différentes parties ?

L'épreuve dure quatre heures et les quatre parties totalisent 20 points. Répartissez votre temps selon le barème, gardez une marge pour vérifier vos calculs et complétez puis rendez obligatoirement les documents réponses DR 1 et DR 2.

Q : Quels critères professionnels faut-il respecter dans les réponses ?

Appuyez vos propositions sur les ressources du dossier, respectez la confidentialité et le libre choix des résidents, et n'empiétez pas sur le suivi des professionnels de santé. Pour chaque indicateur, précisez ce qui est observé, la méthode et le moment du recueil.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproassp.fr/assets/annales/bac-pro-assp/Service à l'usager/2026/Bac Pro ASSP - Service à l'usager - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro ASSP : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.